

PRESENTS: Mmes FRAYSSE, GUITOU, MASSAUD, NICKERT,
Mrs BERNARD, ROULLAND, DOUMERC, FOUCHE, GARRIGOU, IZARD, MARIAGE.

ABSENTS: Mrs BLADIER, DELVERT, PORTAL (excusés)

Ordre du jour :

- ➔ Election du secrétaire de séance.
- ➔ Lecture et approbation du compte rendu précédent
- ➔ Délibération pour mise en œuvre du PAPI 2012-2017
- ➔ Validation des règlements et tarifs des locations des salles de la collectivité.
- ➔ Débat d'orientation budgétaire
- ➔ Etudes des subventions 2012 pour les Associations.
- ➔ Acquisition d'un terrain pour l'aménagement de la zone de « LOBY »
- ➔ Information des évolutions de la CDCI et de la Communauté de Communes
- ➔ Informations et questions diverses.

Election du secrétaire de séance

Mme FRAYSSE Sandrine est élue en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Lecture et approbation des comptes-rendus précédents.

Lecture du compte-rendu 6 décembre 2011

- ➔ Le compte-rendu est approuvé et le registre est signé par le conseil municipal.

Délibération pour mise en œuvre du PAPI 2012-2017.

Monsieur le Maire rappelle les éléments du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) porté par le SYMAGE,

- Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque par la pose de repères de crues et la réalisation d'un dossier d'information communal sur les risques majeurs
 - Alerte et gestion de la crise par la réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et la réalisation de tests du PCS au sein de la cellule municipale
 - Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- ➔ Le maire recueille l'ensemble des avis et à l'unanimité le conseil municipal donne un avis favorable aux mesures de protections des personnes et des biens mais regrette :
- 1- de ne pouvoir être entendu compte tenu de l'éloignement et des horaires des réunions de travail choisi par le SYMAGE.
 - 2- l'absence de travaux réalisés sur notre commune

Validation des règlements et tarifs des locations des salles de la collectivité.

Stade de Foot et de Rugby

Lecture d'une proposition de convention de mise à disposition des infrastructures de la commune aux associations.

Après consultation de nos assureurs, la convention sera validée et signée avec les associations pour la prochaine saison sportive 2012/2013

Salles des fêtes de Lanzac et Cieurac

Aucun changement n'est envisagé, les tarifs restent en vigueur.

Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Maire fait le bilan des dépenses engagées au cours de l'année 2011 et détaille les plus gros postes.

En section de fonctionnement,

la dépense s'élève à	307 414.95€
pour une recette de	337 942.49€
nous dégageons ainsi	30 527.54€,
rajoutés aux	58 088.07€ de report de l'exercice 2010
soit	88 615.61€ disponibles pour 2012.

En investissement,

la dépense est de	356 982.26€
pour une recette de	210 451.28€,
le déficit est donc de	-146 530.98€,
l'excédent 2010 était de :	140 601.91€,
soit un besoin de financement de	5 929.07€.

Certaines recettes ne sont pas rentrées 80 604.00€, mais les dépenses prévues ne sont également pas terminées 78 834.30 €.

M. le maire passe en revue l'ensemble des programmes investissements.

Programme	Prévisions 2011	Dépenses	Reste
Cimetière	3 755.76	823.81	2 931.95
Voirie	26 000.00	20 949.49	5 050.51
Achats matériels	8 000.00 + DM 6 049.40	11 697.88	1 307.12
Zone aménagement	40 000.00 - DM 10 000.00	4 036.50	25 963.50
Mairie accessibilité	303 786.88	287 175.21	16 611.67
Eglise	20 000.00	0	20 000.00

Eglise de Lanzac : Les travaux sont estimés à 30 335.34 €, rajout de 11 000 € au crédit de 20 000 € ouvert l'an passé ; le montant des recettes reste cependant inconnu.

Cimetière de Lanzac : 2 devis en attente pour consolider les murs existants.

Voirie : prévision d'une enveloppe équivalente à 2011 : 20 000€.

Mairie accessibilité (décompte à réaliser) certains artisans ne sont pas encore payés.

Zone d'aménagement d'ensemble (PUP LOBY) : dépense estimée à 41 110.55 €, remboursable par l'aménageur (rajout 2 000 €).

Logement école : dépense de 17 704.67€ reste 5 418.95 € ; opération terminée.

Achats matériel divers : ce poste a bénéficié de transfert d'autres opérations (DM) vu les dépenses liées au fourneau, au lave-vaisselle et au four de l'Alouette : 10 683.87 €.

Enfouissement des réseaux 10 000 €: Programme annulé.

Aménagement de sécurité Chemin Vieux : valider les différents travaux avec les riverains, avant exécution. Une dotation de 8 048 € est attribuée à notre collectivité dans le cadre des amendes de police. Montant des travaux à ajuster.

Les dépenses de fonctionnement sont dans l'ensemble restées cohérentes aux prévisions. Le volume des activités techniques demeurant important, il deviendra envisageable d'embaucher l'agent technique actuellement à temps partiel, à 35 heures. Les subventions aux associations pourront rester dans les mêmes proportions que l'an passé ; cette proposition sera à valider lorsque nous serons en possession de tous les chiffres.

Etudes des subventions 2012 pour les Associations.

Les subventions versées aux associations en 2011 avaient été augmentées pour les associations qui devaient utiliser la salle Delbreil pour leurs animations pendant les travaux, ces montants devraient être néanmoins maintenus cette année mais les valeurs définitives seront communiquées aux associations après le vote du budget.

Comme chaque année, le versement de ces subventions reste soumis à conditions : comme de bien entendu, la réalisation d'animations au sein de la commune.

Un courrier est adressé à chaque président d'association demandant un rapport d'activité, la composition du bureau et le projet d'animation.

Mr le Maire indique qu'il a apprécié l'explication de la Présidente de l'association des parents d'élèves quant à l'utilisation de la subvention, lors du loto des écoles.

Lecture d'un courrier des Esquirols qui envisagent la mise en place d'un cours de danse ouvert à tous, le jeudi soir de 18h30 à 20h00 et qui demandent les modalités d'accès à la salle des fêtes.

Après concertation, les propositions suivantes vont être formulées : un forfait de 100€ par an au titre de la participation aux charges, le retrait et le retour des clefs auprès de la mairie chaque semaine pendant les heures ouvrables. Quant à la sono, le conseil municipal propose aux Esquirols de se rapprocher du comité des fêtes qui dispose du matériel nécessaire.

Acquisition d'un terrain pour l'aménagement de la zone de « LOBY »

Mr le Maire demande l'autorisation de rajouter ce point à l'ordre du jour.

Et, expose que dans le cadre de l'aménagement de la zone constructible de LOBY, il est nécessaire que la commune achète la parcelle ZL n°237 d'une surface de 629m² car les travaux d'aménagement ne peuvent être réalisés que si cette parcelle est communale. Le coût est de 400€ et selon les termes de la convention de projet urbain partenarial, les frais d'acquisition et de notaire restent à la charge de Mr DELVERT.

→ Le vote est organisé, l'acquisition de la parcelle est validée à l'unanimité et Mr le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ce dossier.

Information des évolutions de la CDCI et de la Communauté de Communes

Un courrier d'une majorité de maires (Lachapelle-Auzac, Lacave, Lanzaç, Mayrac, Meyronne, Rocamadour, Le Roc, St Sozy, Payrac, Nadaillac de Rouge, Calés, Lamothe Fénelon, Masclat, Gramat) indiquant l'intention de s'associer dans une mutualisation a été expédié au Préfet, avec argumentation.

Tous les amendements proposés lors de la séance du 30 janvier ont été refusés
27 votants : 6 votes POUR, 13 CONTRE et 8 Abstentions.

Il semblerait que l'idée d'un cause central intégrant Gramat soit à l'étude.

Informations et questions diverses

- 1- Classement sonore de la RD 820 : par courrier, la préfecture indique qu'elle a validé après vérification, les observations formulées par le conseil municipal lors de sa séance du 27 octobre 2011.
- 2- Suite au dernier recensement, l'INSEE a décompté 601 habitants à Lanzac en 2011, ce chiffre a été publié au Journal officiel en début d'année.
- 3- Achats de 10 packs « Mini-Anne » pour la formation du public à l'utilisation des défibrillateurs (coût unitaire 20€), ces kits sont, entre autre, destinés à l'école, l'alouette, le comité des fêtes, le foot, le rugby, les Esquirols, l'association des parents d'élèves et l'association des Anciens combattants

Fin de séance à 00h00.